



Décision prise Collège sans dialogue

Par **MoniKL**, le **13/01/2017** à **12:50**

Bonjour,

J'ai deux fils jumeaux. Le premier a failli se faire étrangler en class. Nous sommes allés voir le Directeur le lendemain. Une sanction d'exclusion a été prise vis à vis de l'agresseur. La semaine suivante le même agresseur s'en prend au frère jumeau. Il le tappe violemment et cherche à l'étrangler avec son écharpe. Ce dernier se défend en lui donnant des coups de pieds aux jambes. Il court chez la CPE et raconte ce qu'il s'est passé.

Nous recevons une convocation car la directrice adjointe a décidé de punir ce dernier. Elle voit cela comme une bagarre et n'accepte pas de reconnaître la victime. J'ai demandé si l'agresseur savait à qui il avait affaire (les jumeaux se ressemblent beaucoup et je ne sais pas s'il voulait à nouveau s'en prendre au premier).

Je n'ai pas de réponse.

Ce matin elle nous annonce qu'elle compte sanctionner notre fils avec une exclusion interne.

Nous souhaitons réagir dans les règles.

Quels sont nos possibilités?

Nous n'avons pas pu raconter notre version car l'adjointe nous coupe la parole et ne nous écoute pas.

Ce collège devient de plus en plus dangereux. Comment faire pour changer d'école?

J'ai vraiment besoin d'aide et remercie toutes les propositions.

Bonne journée.